MODELE PREAVIS DE DEPART POUR UN LOGEMENT VIDE PREAVIS REDUIT A 1 MOIS (Art.15 loi 6/07/1989)

Diffusé à titre d'exemple, il vous appartient de vérifier si votre situation correspond à la loi en vigueur.

Valable uniquement en cas d'obtention d'un premier emploi, de mutation, de perte d'emploi ou de nouvel emploi consécutif à une perte d'emploi, pour les bénéficiaires du RSA et les locataires de plus de 60 ans dont l'état de santé nécessite un changement de domicile (avec certificat médical).

Pour les baux signés à partir du 26/03/2014, cette disposition s'applique également aux bénéficiaires de l'AAH, aux locataires (quelque soit l'âge) dont l'état de santé nécessite un changement de domicile (avec certificat médical) et aux locataires attributaires d'un logement social.

Le locataire souhaitant bénéficier des délais réduits de préavis précise le motif invoqué et le justifie au moment de l'envoi de la lettre de congé. A défaut, le délai de préavis applicable à ce congé est de trois mois. Fournir un justificatif de ces motifs.

Locataire(s): M Adresse	
M	opriétaire : dresse
Madame, Monsieur, Conformément à l'article 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, je vous informe de ma volonté de résilier le contrat de location signé le pour le logement situé Le préavis est réduit à 1 mois pour les raisons suivantes, vous trouverez ci-joint un justificatif Le délai de préavis de 1 mois court à compter de votre signature. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.	
	it à
Si	gnature du (des) locataire(s)